

# Brevet de chef de quart passerelle

RNCP4042 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 6                   |
| Code(s) NSF             | 311u                       |
| Code(s) ROME            | N3101, A1406               |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande |
| Date d'échéance         | 18/11/2010                 |

## Certificateur(s)

Direction des affaires maritimes et des gens de mer (DAMGM) - ORG.

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Le chef de quart de passerelle doit effectuer le quart à bord des navires sans limitation de jauge, de puissance et de navigation. Compte tenu de la jauge et de l'inertie du navire, cet officier doit fortement anticiper les événements pouvant survenir. La conduite d'un navire de plus de 3000 UMS à plus de 200 milles des côtes est fortement différente de celle des unités plus petites. Le voyage maritime peut atteindre parfois une durée de plus de 60 jours (20 heures maximums pour les navires ne pouvant s'éloigner à plus de 200 milles). Cet officier doit pouvoir effectuer une navigation astronomique, les événements de ces dernières années ayant révélés la dégradation volontaire des systèmes GPS en cas de conflit (guerre du Golfe).

En passerelle, cet officier doit planifier le voyage (choix entre l'orthodromie ou la loxodromie) et assurer la conduite du navire dans le respect des règles de barre, des feux, du balisage, des signaux et compte tenu de la météo

Il doit également,

- Porter la route sur la carte
- Effectuer une veille optique
- Veiller à la sécurité en fonction de la route des autres navires
- Effectuer les pointages radar nécessaires
- Réceptionner et traiter les messages notamment sur le chenal 16 VHF les messages NAVTEX et ceux relatif au système mondial de sauvetage en mer
- Intégrer les informations météorologiques à l'échelle mondiale notamment la marche des cyclones

Hors du quart, cet officier, suivant sa hiérarchie parmi les lieutenants, peut-être chargé :

- De l'encadrement des équipes d'entretien et de maintenance,
- De l'organisation, du déroulement, de la critique, du compte rendu des exercices de sécurité,
- De la vérification de l'arrimage et de l'état de la cargaison,
- De la sûreté et sécurité du navire (clandestins, test des alarmes).

Appelé normalement à exercer de plus hautes responsabilités, il peut assister le second capitaine lors de l'élaboration du plan de chargement et du calcul de stabilité afférent. Lors des escales, il peut être appelé à recevoir les autorités de l'état du port, préparer les documents devant être présentés, effectuer le pointage des cales. Cet officier doit, de plus, intégrer les différentes informations qui lui sont apportées pour pouvoir prendre les décisions nécessaires.

Il doit, de plus, anticiper une situation pouvant survenir.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

CAPACITES OU COMPETENCES ATTESTEES : - connaissance générales dans les domaines académiques tels que

mathématiques, mécanique, résistance des matériaux, thermodynamique, électronique, électricité,

- connaissance du droit maritime,
- connaissances médicales et maîtrise des premiers soins,
- lutte contre l'incendie,
- connaissance des règles et procédés de navigation.

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

La certification est obligatoire pour exercer des activités rémunérées sur les navires de commerce, de pêche et de plaisance et dans les activités conchyliques.

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Emploi accessible : chef de quart passerelle

### RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Cette certification intègre le STCW section A II/1 (capitaine et service "pont"). La revalidation est quinquennale.

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                            |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Très élevée (5/5)                                                                          |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique, Intensité d'embauche                |
| <b>Diplôme le plus fréquent</b>            | CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (25 % des actifs en emploi) |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine · tension 5/5 (Très élevée)              |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 598                                                                                        |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 67 %                                                                                       |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 61 %                                                                                       |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine                                          |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

50% membres ayant obligatoirement exercés et nommés par le ministre chargé de la mer

### COMPOSITION DU JURY — VAE

Partielle. 50% membres ayant obligatoirement exercés et nommés par le ministre chargé de la mer

## Base légale

|                                            |            |
|--------------------------------------------|------------|
| <b>Date d'échéance de l'enregistrement</b> | 18/11/2010 |
|--------------------------------------------|------------|

## Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

[http://www.mer.equipement.gouv.fr/hommes/00\\_presentation/index.htm](http://www.mer.equipement.gouv.fr/hommes/00_presentation/index.htm)

**Fiche officielle (France Compétences)**

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4042/>